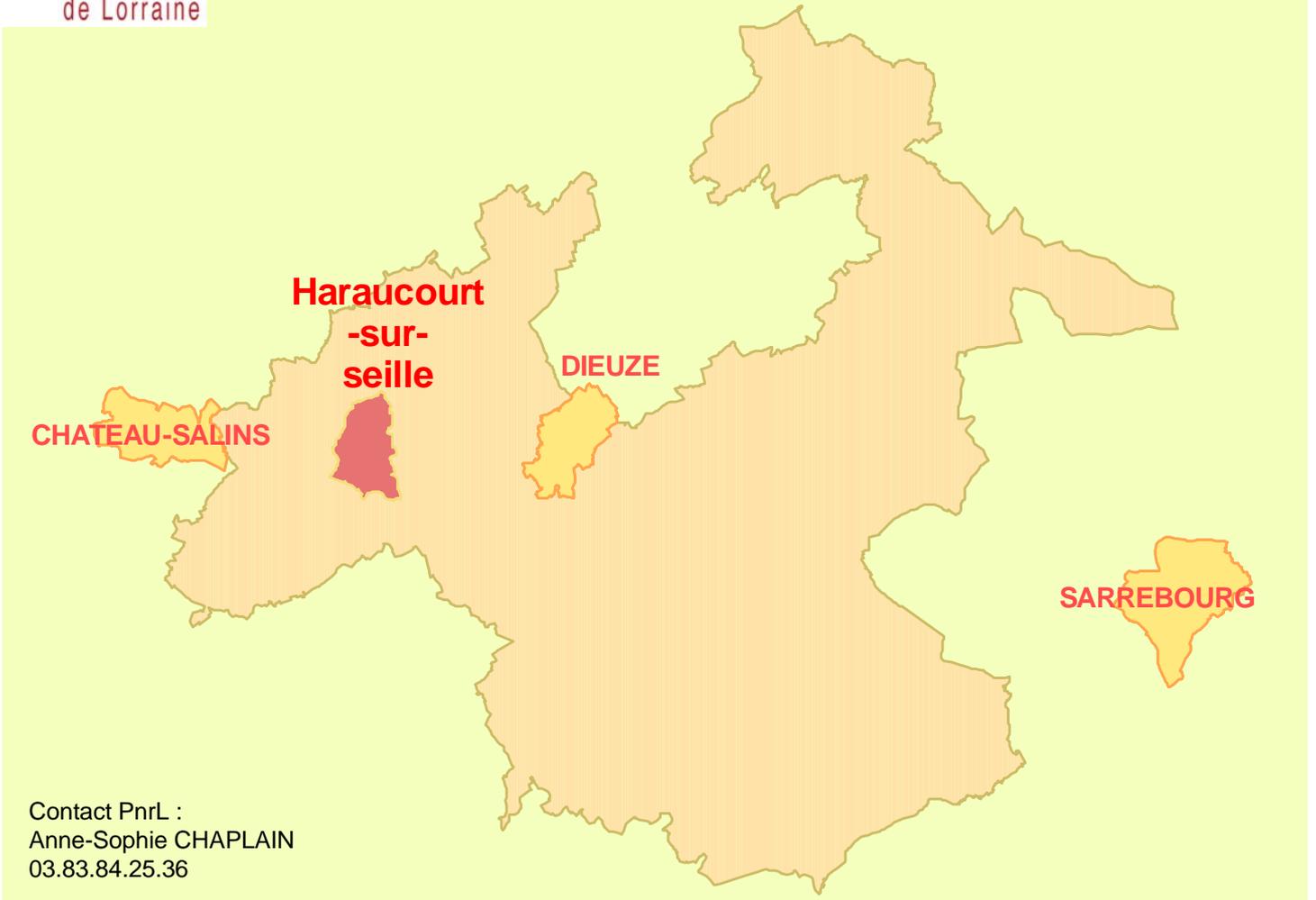




ATLAS COMMUNAL HARAUCOURT SUR SEILLE



Contact PnrL :
Anne-Sophie CHAPLAIN
03.83.84.25.36



Sonneur à ventre jaune
Bombina variegata

Photo : AS. Chaplain

Lis martagon
Lilium martagon

Photo : AS. Chaplain

Pie grièche écorcheur
Lanius collurio

Photo : J. Branciforti

Troscart maritime
Triglochin maritimum

Photo : AS. Chaplain

Représentation de la zone Est du PnrL,
des villes portes et de la commune d'Haraucourt-sur-Seille

Prairie et village
Haraucourt-sur-seille

Photo : AS. Chaplain

Forêt de Bride
Haraucourt-sur-seille

Photo : AS. Chaplain



Atlas communal

Parc naturel régional de Lorraine

Commune de Haraucourt-sur-Seille

Prospection de terrain 2004-2007

Synthèse et rédaction 2007

Stagiaires :
Rémi Baille (Mai-Juin 2004)
Simon Dubus (Mai-Août 2004)

L'ATLAS COMMUNAL UN OUTIL AU SERVICE DE LA COMMUNE

Le Parc naturel régional de Lorraine a développé un programme ambitieux d'analyse environnementale pour chaque commune de son territoire :

L'Atlas communal

Riche d'une expérience de plus de 10 ans, cet outil pratique s'est perfectionné et permet aujourd'hui d'accompagner efficacement les communes du Parc vers un aménagement durable de leur territoire.

Pourquoi un Atlas communal ?

→ Le but de cet outil est d'apporter à la commune la connaissance fine de son territoire au niveau écologique :

- * **connaissance des milieux**
- * **connaissance des espèces**
- * **connaissance des périmètres réglementaires**
- * **diagnostic écologique**

Dans un effort de lisibilité, c'est une lecture cartographique de votre territoire qui a été choisie ce qui permet à la fois de synthétiser les informations récoltées sur la commune mais aussi de les analyser et réaliser un diagnostic écologique. Les différentes cartes commentées sont présentées dans la première partie du document, la seconde partie est consacrée à des descriptions plus précises des espèces, milieux, périmètres...

→ Mieux informé par le biais de votre atlas, le Parc souhaite également que ce document vous aide à prendre conscience de la qualité et de la sensibilité de votre territoire ou plus simplement de satisfaire votre curiosité, comme celle de vos habitants.

Son utilisation ...

Outil d'aide à la décision en matière d'aménagement du territoire

L'Atlas communal apporte aux élus, aménageurs et tout autre utilisateur de l'espace communal, les clés permettant l'intégration du respect de l'environnement en amont des projets d'élaboration de documents d'urbanisme (PLU ou carte communal) de remembrement ou autre aménagement (déviation routière,...). Il s'agit là d'un enjeu particulièrement fort sur le territoire du Parc naturel régional, où le développement des communes est étroitement lié à la préservation

Exemple ...

L'atlas communal est un **outil essentiel** dans la réalisation du « Porter à connaissance » 1ère étape de la procédure d'élaboration du PLU ou de la carte communal, il servira ensuite tout au long de la réalisation du document d'urbanisme.

UN OUTIL PLEBISCITE

95% des maires sont satisfaits
84% le jugent utile en matière d'aménagement du territoire
97% le jugent utile en matière de connaissance et de sensibilisation sur le patrimoine naturel

Résultats de l'enquête réalisée par le Parc en 2004 auprès de 69 communes ayant reçu l'Atlas communal

Outil de préservation des milieux naturels

Le diagnostic environnemental apporté par l'Atlas communal, permet d'identifier les zones d'intérêts écologiques mais aussi les différentes menaces pouvant exister sur votre commune.

Il existe différents moyens pour protéger et gérer ce patrimoine naturel que l'ont transmettra aux générations futures. Dans une volonté commune de participer à la préservation des richesses naturelles, le Parc peut vous accompagner dans vos projets par :

- ▶ la recherche de financements
- ▶ le montage de dossiers
- ▶ un appui technique

Exemple ...

Des techniques de « renaturation » ont été employées sur des secteurs dégradés ou ayant perdu leur intérêt fonctionnel.

Dans ce cadre de nombreuses haies ont été replantées sur le territoire du Parc.

D'autres cas ont abouti à la maîtrise foncière communale de milieux très menacés ou à grande valeur écologique permettant la mise en place d'une gestion écologique du territoire concerné.

Sa réalisation ...

Cet outil nécessite 3 phases principales de travail :

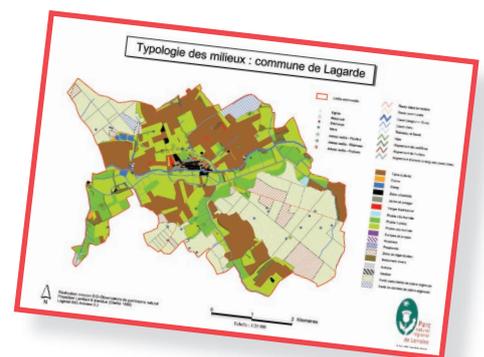
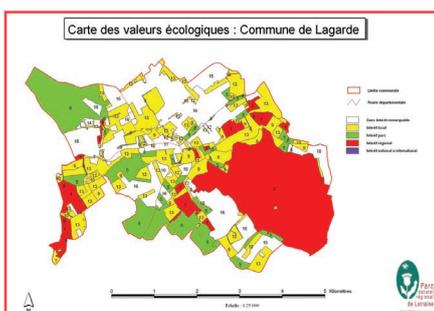


▶ Les prospections de terrain :

Des inventaires de la faune et de la flore sont réalisés d'avril à août par des étudiants stagiaires, encadrés par des chargés de mission du Parc, ou par des bureaux d'études. Ces prospections sont complétées par une étude bibliographique des connaissances existantes sur le territoire d'étude.

▶ La cartographie du territoire communal :

Une lecture précise de l'occupation du sol du ban communal aboutit à la réalisation de cartographies thématiques.



▶ Le diagnostic écologique :

Une synthèse des données écologiques et cartographiques permet d'identifier l'intérêt écologique des différentes entités communales.

L'atlas communal c'est aussi ...

Une source de documentation pour les **scolaires**

120 stagiaires formés depuis 1993 par le PnrL

Un outil de sensibilisation les **habitants** au patrimoine naturel qui les entoure

AU SOMMAIRE...

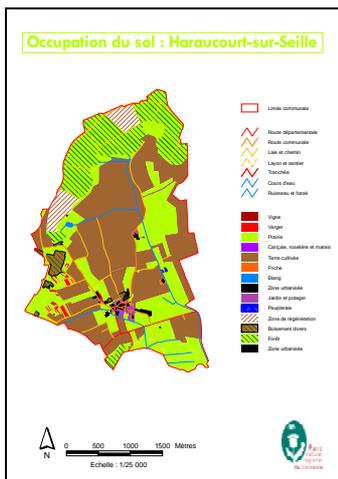
• PRESENTATION DU TERRITOIRE D'Haraucourt-sur-Seille



Les prairies salées d'Haraucourt-sur-Seille

Le caractère particulier de la commune d'Haraucourt-sur-Seille est lié à la présence de nombreuses prairies dont des prairies salées qui apportent une richesse floristique et faunistique remarquable à la commune....

• INTERPRETATIONS CARTOGRAPHIQUES DE LA COMMUNE :



Occupation du sol d'Haraucourt-sur-Seille

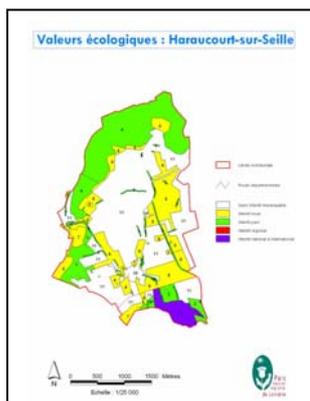
HARAUCCOURT-SUR-SEILLE DANS LE PARC :
La notion de corridor écologique

L'OCCUPATION DU SOL

LA TYPOLOGIE DES MILIEUX (inventaires)

PERIMETRES DE PROTECTION REGLEMENTAIRES
ZNIEFF, NATURA 2000, ...

• DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE PROPOSE PAR L'ATAS COMMUNAL



Carte des valeurs écologiques

Tableau de synthèse Haraucourt-sur-Seille			
Code	Atas des cartes	Atas des cartes	Atas des cartes
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50

Tableau de synthèse

PRESENTATION DU TERRITOIRE D'HARACOURT-SUR-SEILLE et de ses grandes caractéristiques écologiques

La commune d'Haraucourt-sur-Seille se trouve en zone Est du Parc naturel régional de Lorraine. Située dans la vallée de la Seille, Haraucourt-sur-Seille fait partie du Pays du Saulnois

La commune d'Haraucourt-sur-seille est avant tout une commune agricole avec de nombreuses cultures, pâture et des prés salés qui font toute l'originalité de la vallée de la Seille.

Concernant les milieux présents sur la commune on peut regrouper cinq grands ensembles :

- La vallée de la Seille et ses prés salés.

Occupée dans sa majorité par des prairies, la grande particularité de la vallée est liée aux résurgences d'eau salée. Cela induit la présence d'une faune et d'une flore remarquable, typique des zones salées côtières. La rareté de tels habitats au niveau continental a contribué à la proposition de la majeure partie de la Vallée de la Seille en tant que site Natura 2000. Les espèces se développant dans ces milieux qu'elles soient animales (en majorité des insectes) ou végétales sont adaptées à une salinité importante de l'eau. Cet écosystème possède des caractéristiques écologiques de tout premier ordre, avec un niveau d'intérêt variable selon les secteurs.

Sur le territoire d'Haraucourt-sur-Seille, les prés salés se composent d'une flore typique des prairies très humides et très salées. On y trouve des espèces que l'on dit halophiles strictes (c'est-à-dire qui ont besoin nécessairement du sel pour se développer) comme le Jonc de Gérard ou le Troscart maritime et des espèces que l'on dit halo-tolérante (c'est-à-dire qui peuvent supporter de fortes concentrations en sel) c'est le cas de la Laïche distante ou de la Patience crépue.

Ces prés salés sont aussi très intéressants pour la faune, on peut y rencontrer un petit crapaud, le Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*) qui est protégée en France et en Europe mais aussi le Courlis cendré qui utilisera volontiers ces prés pour y faire son nid.



Le Jonc de Gérard – AS. Chaplain



Le Courlis cendré - Pnrl

- Les forêts et les boisements.

Sur Haraucourt-sur-seille, la forêt fait partie du massif forestier de Bride et Koeking et se situe au nord de la commune. Deux boisements plus petits sont aussi présents, un situé au Nord Ouest du village et l'autre dans la vallée de la Seille au niveau du Fort d'Haraucourt.

Ces forêts sont toutes des forêts de versant dominées par les feuillus et les boisements se composent d'essences diversifiées comme le Charme, le Hêtre, le Chêne mais aussi le Tilleul et l'Orme. La gestion forestière est classique et il est à noter qu'une partie importante de la forêt est actuellement en phase de régénération. Le cortège floristique rencontré dans ce type forestier est banal avec une strate herbacée composée de Muguet, Sceau de Salomon ou encore d'Anémone sylvie. Une fleur très originale en plaine est présente en lisière forestière, il s'agit du Lis martagon.

La faune n'est pas en reste dans ces milieux. En effet certaines espèces remarquables comme le Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*) ou le Gobe-mouche à collier (*Ficedula albicollis*) peuvent y être rencontrées.



Lis martagon – AS. Chaplain



Le Sonneur à ventre jaune – J. Staub

La forêt est le milieu de vie de nombreuses espèces qui trouvent refuge dans un arbre mort, dans une mare, ou dans un tas de feuilles.

- Les prairies

Bien représentées sur la commune, on peut distinguer deux grands ensembles de prairies sur le ban communal :

- Les prairies de la Vallée de la Seille (qui ont été mentionnées précédemment).
- Les prairies situées au Nord de la Route Départementale 38. Ces prairies sont pour la plupart peu humides et sont gérées soit en fauche soit en pâturage. Ce dernier mode de gestion, ne permet pas le développement d'une flore très diversifiée les animaux ne laissant que peu de chance aux plantes d'accomplir leur cycle complet de vie. Pour les prairies de fauche une gestion extensive c'est-à-dire des prairies non semées et peu ou pas fertilisées accueillent une biodiversité plus importante avec des espèces de plus en plus rares. En effet, certaines plantes comme la Luzule champêtre et dans une moindre mesure la Centaurée jacée ne supportent pas l'azote (utilisé très fréquemment pour enrichir les prairies) et voient leur milieu de vie disparaître petit à petit.

D'autre part, sur la commune d'Haraucourt-sur-Seille de nombreuses haies longent ces prairies offrant ainsi le gîte et le couvert à de nombreuses espèces que ce soient des oiseaux tels que la Pie Grièche écorcheur (*Lanius collurio*), de petits mammifères ou des insectes. D'autre part, ces haies structurent le paysage et forment ce que l'on appelle des corridors écologiques, c'est-à-dire des couloirs permettant aux animaux et aux plantes de se déplacer d'un milieu à un autre. Au-delà de l'intérêt des haies pour la faune sauvage, elles jouent aussi un rôle agricole très important en permettant notamment au bétail de se protéger contre le vent, le soleil et la pluie.



Les Prairies d'Haraucourt-sur-seille – AS. Chaplain



Centauree jacee –Kernel



Le Paon de jour – AS. Chaplain

- Les vergers

Comme dans quelques villages aux alentours les vergers ne sont pas situés uniquement autour du village mais on les retrouve excentrés du village sur un petit coteau exposé au Sud. Les vergers sont accompagnés de vignes, de prairies et de friches qui apportent une diversité de milieux favorable à la biodiversité. Il est à noter par exemple la présence du Torcol fourmilier (*Jynx torquilla*), qui est un oiseau de la même famille que les pics et qui apprécie les vergers dans lesquels il trouvera les insectes pour se nourrir et les cavités nécessaires à sa nichée.



Les vergers d'Haraucourt-sur-seille– AS. Chaplain



Le Torcol fourmilier – AS. Chaplain

- Le village.

Certains bâtiments du village abritent des chauves souris en été comme la Sérotine commune qui profite de quelques infractuosités d'un vieux bâtiment pour se réfugier la journée en attendant la nuit pour aller chasser les insectes.

Il nous a été signalé la présence d'une chouette dans le village des prospections complémentaires devront être faites afin d'identifier plus précisément l'espèce.



Village d'Haraucourt-sur-Seille – AS. Chaplain



Sérotine commune – F. Schwaab

- Les cultures

Elles sont bien représentées sur le ban communal. Du fait des pratiques agricoles, ces milieux sont souvent très pauvres en espèces animales et végétales.



Les cultures d'Haraucourt-sur-Seille – AS. Chaplain

Du fait de la coexistence de ces structures différentes, mais complémentaires, abritant de nombreuses espèces animales et végétales, dont certaines sont protégées, la commune de Haraucourt-sur-Seille présente un intérêt écologique moyen.

Aussi, la gestion du patrimoine naturel de la commune passe par la conservation des espèces remarquables. Mais la conservation de la biodiversité locale passe aussi par la préservation des haies, des petits boisements au niveau des terres cultivées et des vergers traditionnels qui représentent des zones refuges notamment pour les oiseaux pouvant s'y reposer, s'y percher et s'y reproduire en sécurité mais aussi pour les petits mammifères. Des actions, comme la création de mares prairiales, permettraient la mise en valeur de l'espace agricole communal par son impact positif sur la biodiversité. En effet, ces milieux sont de plus en plus rares et aucune mare prairiale n'a été recensée sur la commune.

Les corridors écologiques...

Haraucourt-sur-Seille dans le Parc naturel régional de Lorraine

La notion de corridor écologique

Cette carte illustre la notion de **corridor écologique** ou réseau écologique, qui prend en compte les déplacements des espèces animales, et qui est essentielle pour appréhender les aspects environnementaux d'un territoire.

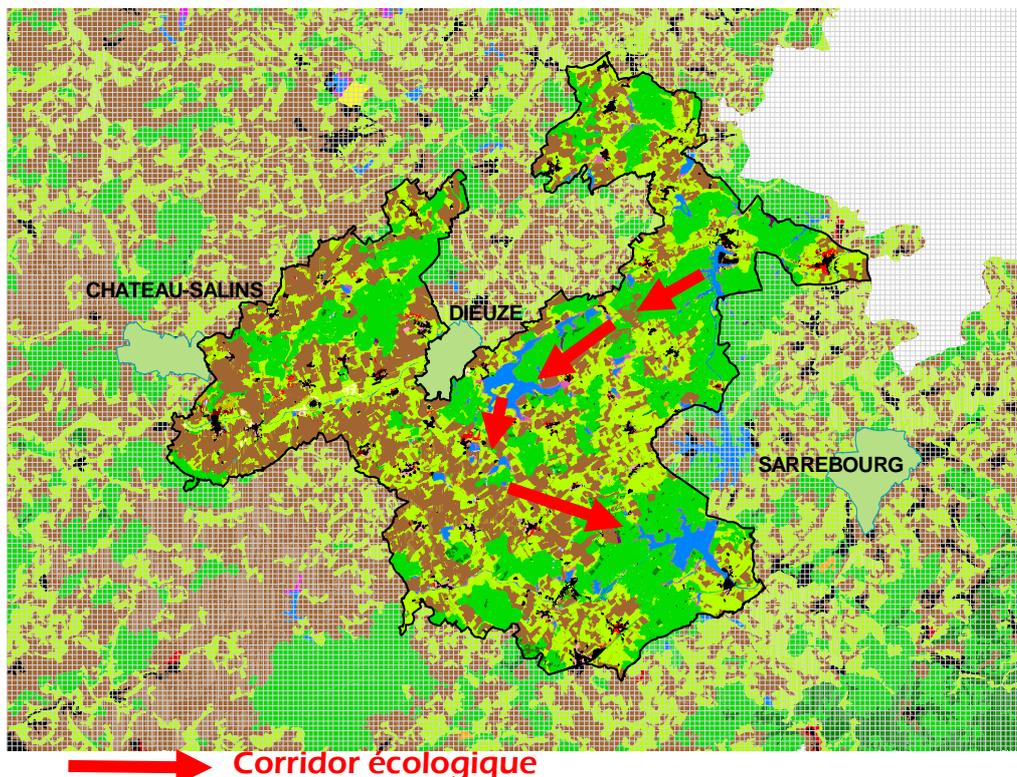
Dans la nature, **chaque espèce animale se déplace** soit de façon journalière dans un espace limité, soit de façon plus ponctuelle pour la reproduction, la nutrition ou la migration. Ces déplacements sont variables en fonction des besoins de l'espèce et de ses capacités locomotrices.

La multiplication d'infrastructures types autoroute, LGV, ... crée des obstacles à ces déplacements, les prendre en compte est donc essentiel dans toute démarche entraînant une modification du territoire.

Exemple :

Le pays des étangs abrite de nombreuses zones humides. Beaucoup d'oiseaux fréquentent ces étangs en hiver comme en été. Ils trouvent ici des sites de reproduction, des sites d'alimentation,...

Le mode de vie de beaucoup d'oiseaux d'eau nécessite la présence de plusieurs étangs dans un même secteur pour répondre à leurs besoins (nourriture, halte migratoire, reproduction, ...). Pour cela des connexions entre les étangs sont essentielles à leur survie, on dit qu'il existe un couloir entre ces milieux qui est aussi appelé : **corridor écologique**.

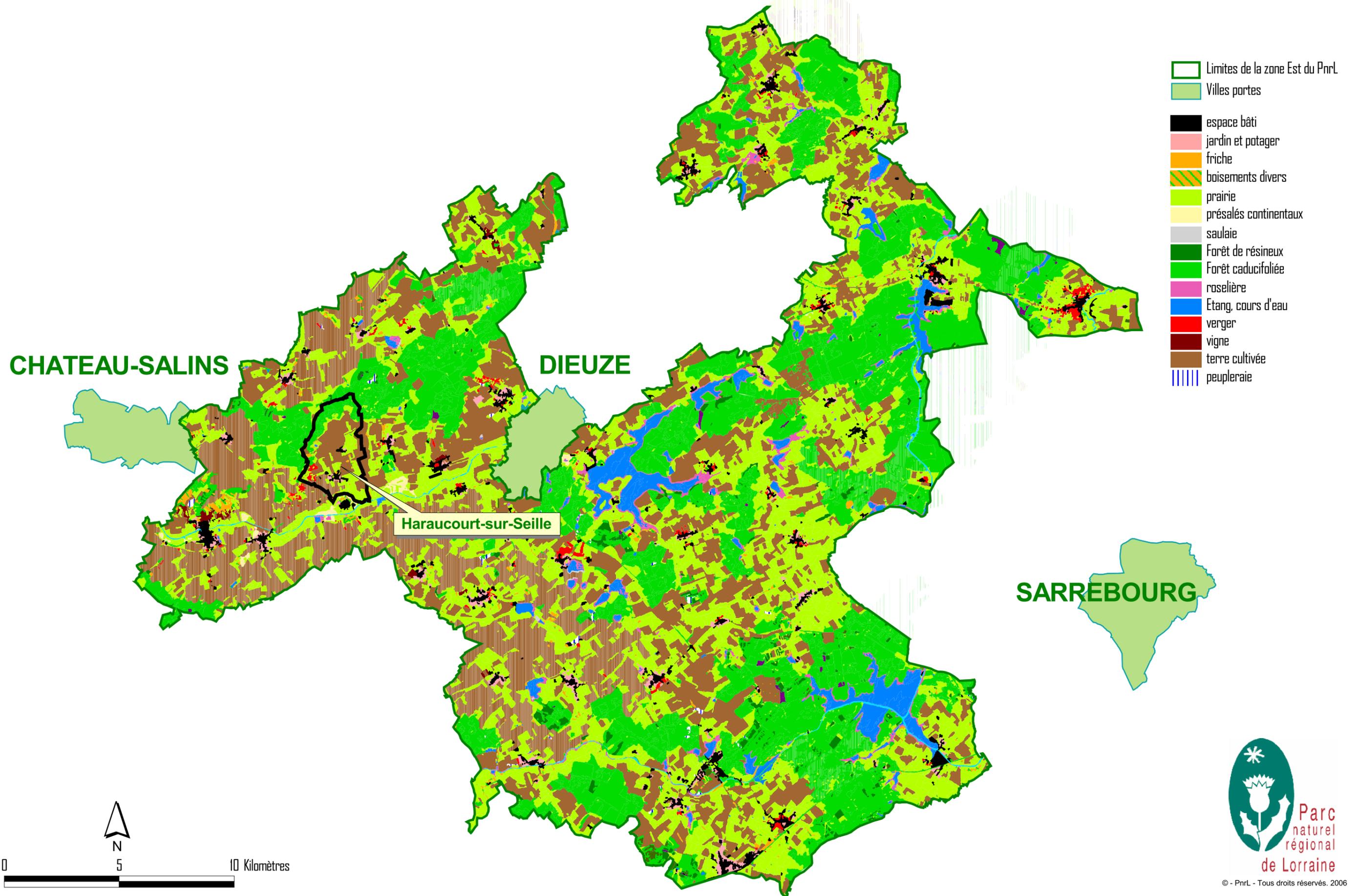


Comme l'illustre cet exemple, les connexions entre les milieux sont essentielles. Cette carte permettra de vous aider à appréhender cette notion.

Les corridors écologiques peuvent être appréhendés à différentes échelles. Ils seront explicités à l'échelle de la commune d'Haraucourt-sur-Seille dans les cartes suivantes.

Occupation du sol de l'ensemble de la zone Est du PnrL

Résultats issus de l'interprétation d'images satellites SPOT IV 1999



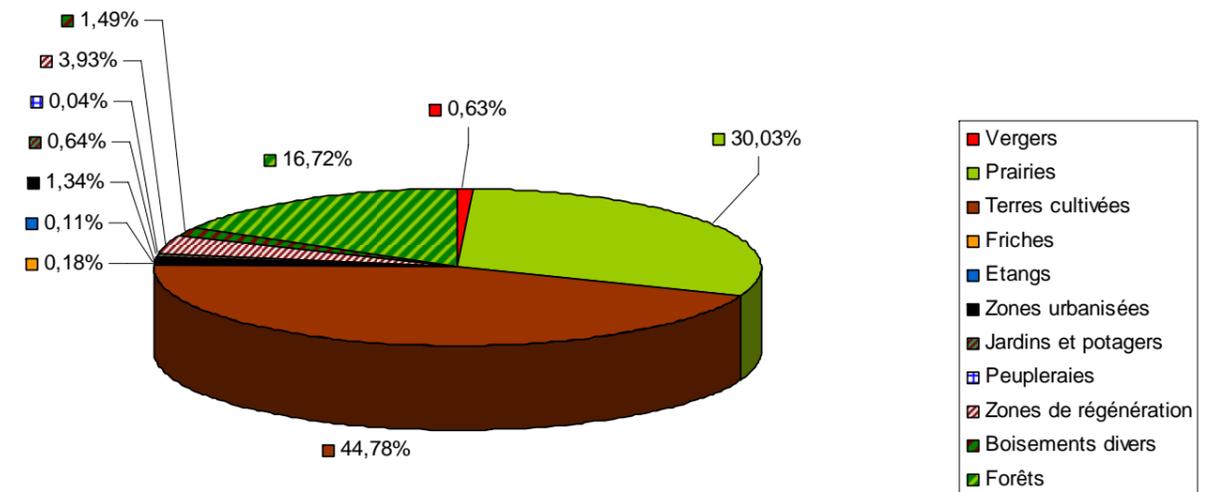
Lecture de l'occupation du sol d'Haraucourt-sur-Seille

Cette carte d'occupation du sol est essentielle pour bien comprendre son territoire et ses enjeux. Elle est très utile notamment lors de la réalisation du rapport de présentation du document d'urbanisme de la commune.

La lecture de cette carte nous apporte les informations suivantes :

Ce sont les milieux agricoles les plus représentés sur la commune. Ils sont composés principalement de cultures (45% du territoire) mais aussi de prairies qui occupent 30% du territoire communal.

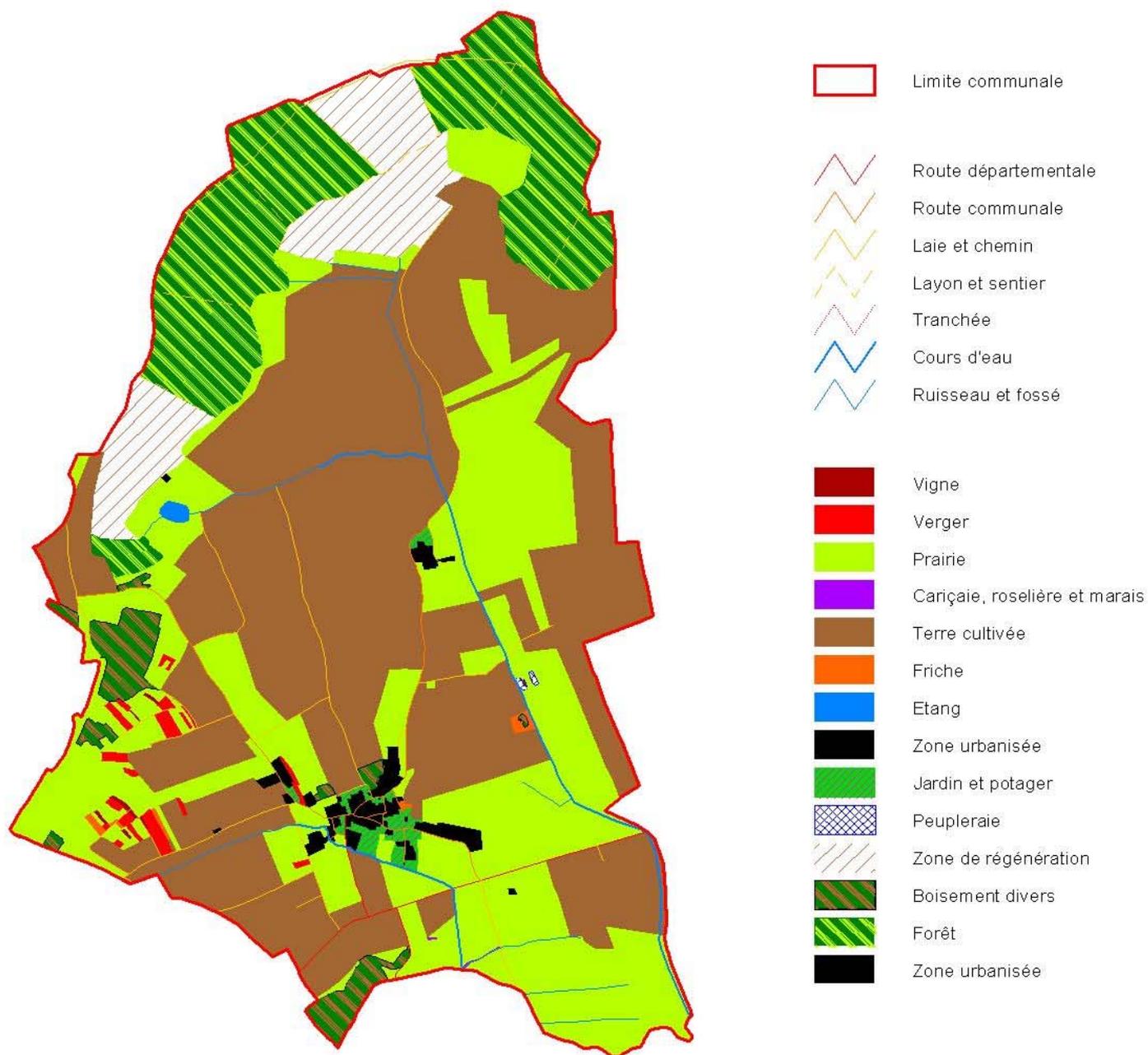
D'autre part, la surface forestière est non négligeable, elle est localisée au nord du ban communal et occupe environ 17% de la surface du territoire. Le village est quant à lui situé au centre de la commune. Les vergers ne représentent qu'une faible surface (moins de 1%) mais il ne faut pas pour autant les négliger car ils apportent une valeur importante tant pour la richesse patrimoniale que paysagère.



D'après l'occupation du sol, la commune d'Haraucourt-sur-Seille présente une nette dominance agricole. Elle peut être scindée en quatre entités :

- Au Nord de D38, une mosaïque de prairies, cultures, vergers, jardins et potagers et le village.
- A l'Ouest de la commune une zone de prairies, vergers et vignes
- Au Nord du ban communal, une zone forestière importante rattachée au massif de Bride et Koeking
- La Seille et les près salés qui l'entourent.

Occupation du sol : Haraucourt-sur-Seille



0 500 1000 1500 Mètres

Echelle : 1/25 000

Lecture de la carte de typologie des milieux

Cette carte appelée **typologie des milieux** complète celle de l'occupation des sols. Elle apporte de l'information supplémentaire comme :

- **Les structures végétales** (haies, arbres isolés, alignement le long des cours d'eau,...). Les plus intéressantes des points de vue environnemental ou paysager pourront être préservées via un classement en « éléments remarquables du paysage ». Ce classement n'a pas de conséquences sur l'entretien des arbres. Tous les travaux sur ces éléments de paysage sont alors soumis à une autorisation pour « installations et travaux divers (ITD) » délivrée par le maire ou l'état (L442-2 du CU). Cette disposition est possible avec ou sans document d'urbanisme.



Haie sur la commune de Zommange

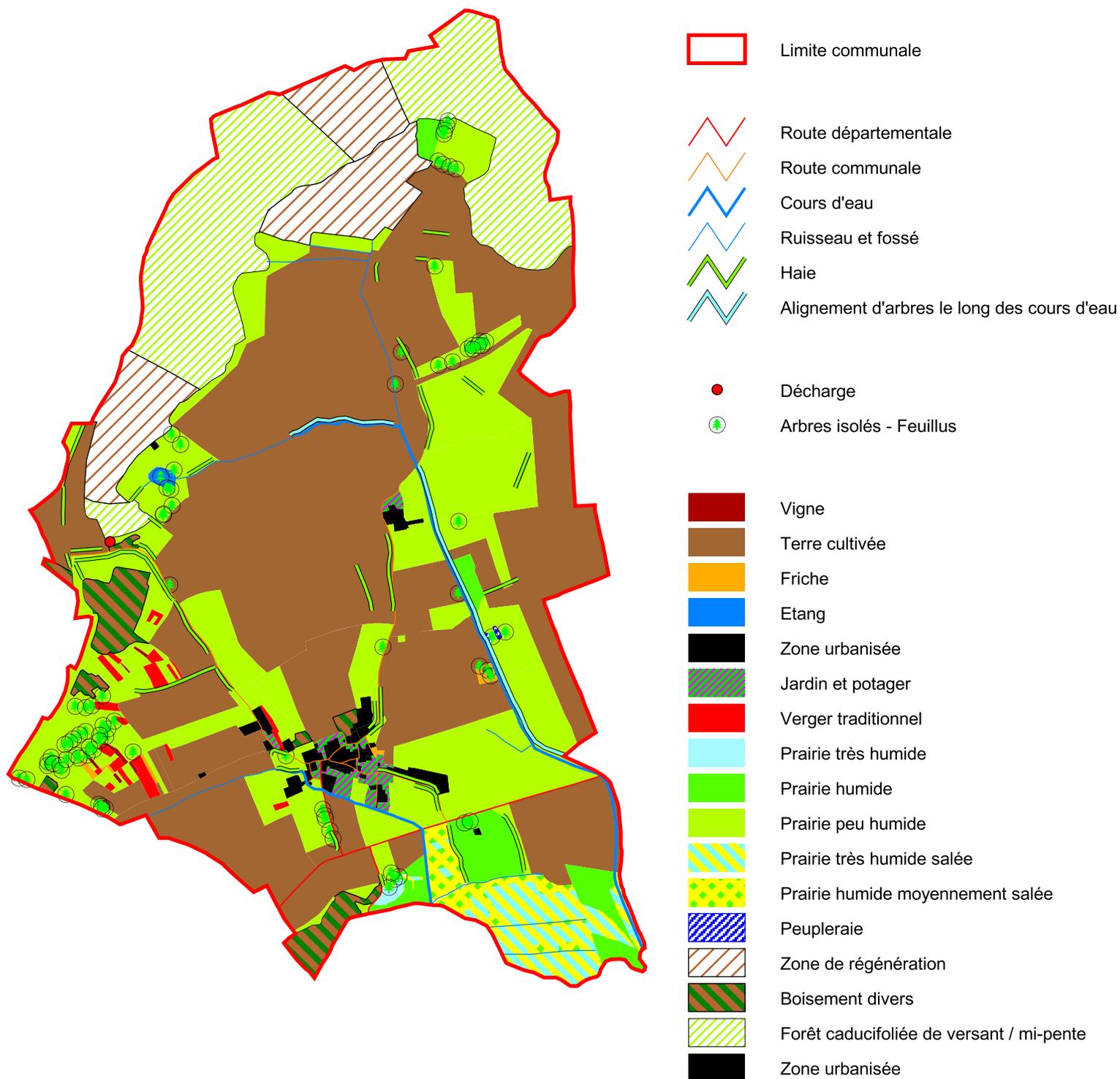
- **L'humidité des prairies.** Cette information est importante car cette caractéristique est souvent corrélée avec la qualité et la rareté de la flore rencontrée. En effet, les zones humides sont en forte régression au niveau national, la cause principale est l'intensification des pratiques agricoles et le recours souvent systématique au drainage. Ces milieux renferment une flore très particulière qui, par conséquent, décline elle aussi.
- **La présence de mares** en prairie ou en forêt. Comme pour le niveau hydrique des prairies ces milieux sont en danger ainsi que la faune et la flore qui y sont associées. Sur sollicitation des propriétaires, le Parc naturel régional de Lorraine a mis en place un programme de conseil (emplacement des haies, essences à choisir,...) et d'aide en matière de renaturation qui peut s'appliquer tant au niveau des mares que des haies.



Création d'une mare dans le cadre du programme renaturation

Contacts Parc
Service environnement :
03.83.84.25.10

Typologie des milieux : Haraucourt-sur-Seille



0 500 1000 1500 Mètres

Echelle : 1/25 000

Lecture de la carte des périmètres et zones d'inventaires

Cette carte illustre tous les périmètres réglementaires concernant les milieux naturels qui existent sur votre commune.

La mise en place de ces périmètres est née de différents besoins en matière de protection des milieux naturels, chaque périmètre est soumis à une réglementation qui lui est propre.

En quelques mots :

ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Floristique et Faunistique

- *Naissance* : 1982 initié par le Ministère de l'Environnement
- *Définition* : Localisation et description des zones naturelles présentant un intérêt écologique, faunistique et floristique particulier.
- *Régime juridique* : Aucune protection réglementaire.

NATURA 2000 : Réseau de sites naturels

- *Naissance* : 1979 et 1992
- *Définition* : Ensemble de sites naturels, à travers toute l'Europe, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages, animales ou végétales et de leurs habitats.
- *Régime juridique* : application des directives européennes "Oiseaux" et "Habitats".

RAMSAR : Convention sur les zones humides

- *Naissance* : 1971-Traité intergouvernemental, 1986-Adhésion de la France
- *Définition* : Zone Humide où est mis en évidence la nécessité de maintenir et de préserver les caractéristiques écologiques et les richesses, par une utilisation rationnelle des ressources.
- *Régime juridique* : c'est un label de reconnaissance international, et non une protection réglementaire ou une mesure contraignante.

ENS : Espaces Naturels Sensibles

- *Naissance* : 1995
- *Définition* : Périmètre sur lequel le département met en œuvre une politique de protection, de gestion et d'ouverture au public
- *Régime juridique* : Articles L. 142-1 à L. 142-13 et R. 142-1 à R. 142-19 du code de l'urbanisme ; Circulaire n° 95-62 du 28 juillet 1995 relative aux recettes et emplois de la taxe départementale des espaces naturels sensibles.

ENR : Espaces Naturels Remarquables

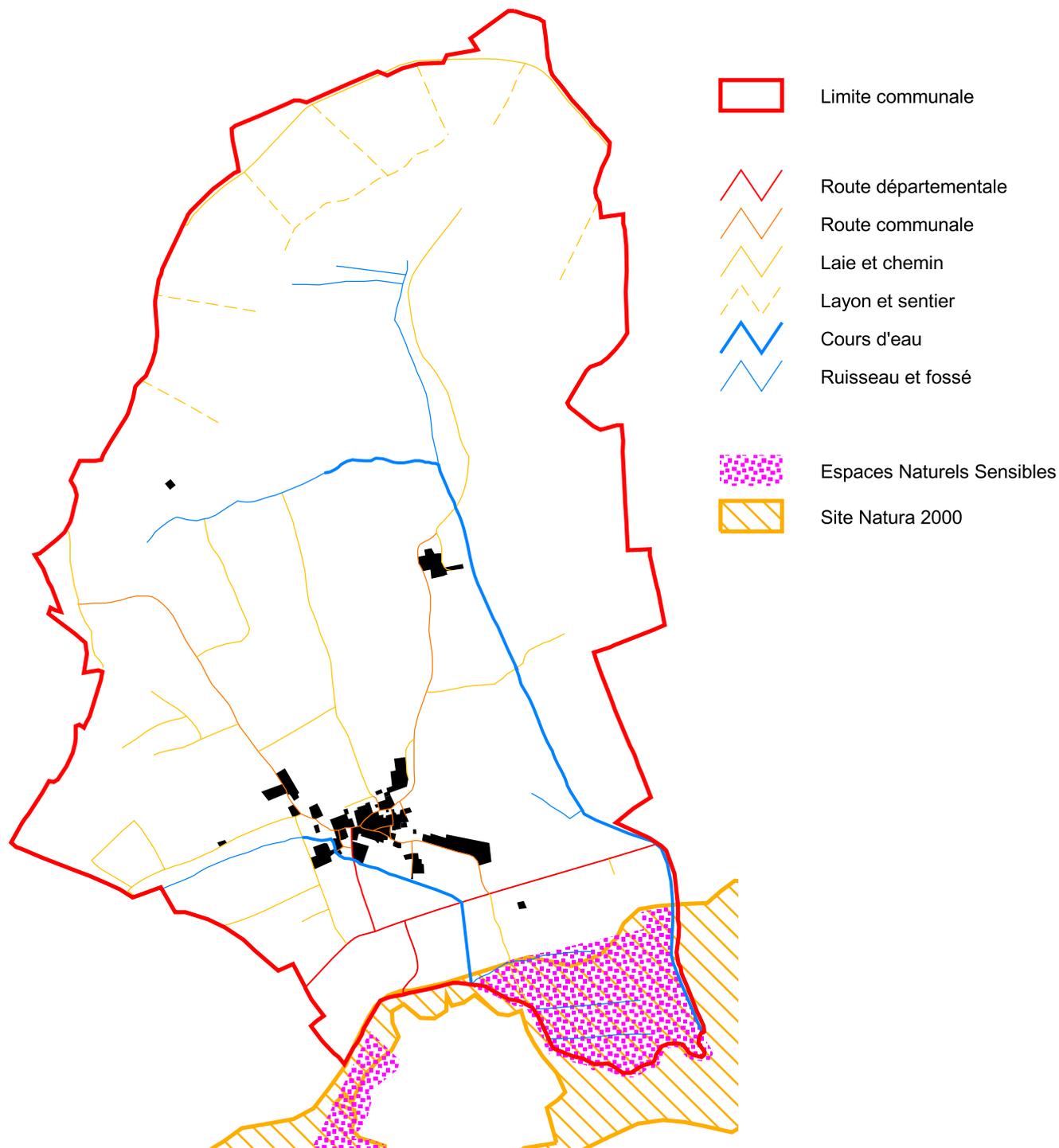
- *Naissance* : 1999
- *Définition* : Site pour lequel une fiche descriptive est réalisée de façon à mettre à disposition des acteurs les informations relatives au patrimoine naturel du site.
- *Régime juridique* : Aucune protection réglementaire

APPB : Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope

- *Naissance* : 1976
- *Définition* : Préserver des biotopes ou toutes autres formations naturelles nécessaires à la survie d'espèces protégées. Protéger des milieux contre des activités pouvant porter atteinte à leur équilibre biologique.
- *Régime juridique* : article L211-2, R211-12, R211-14 du Code Rural

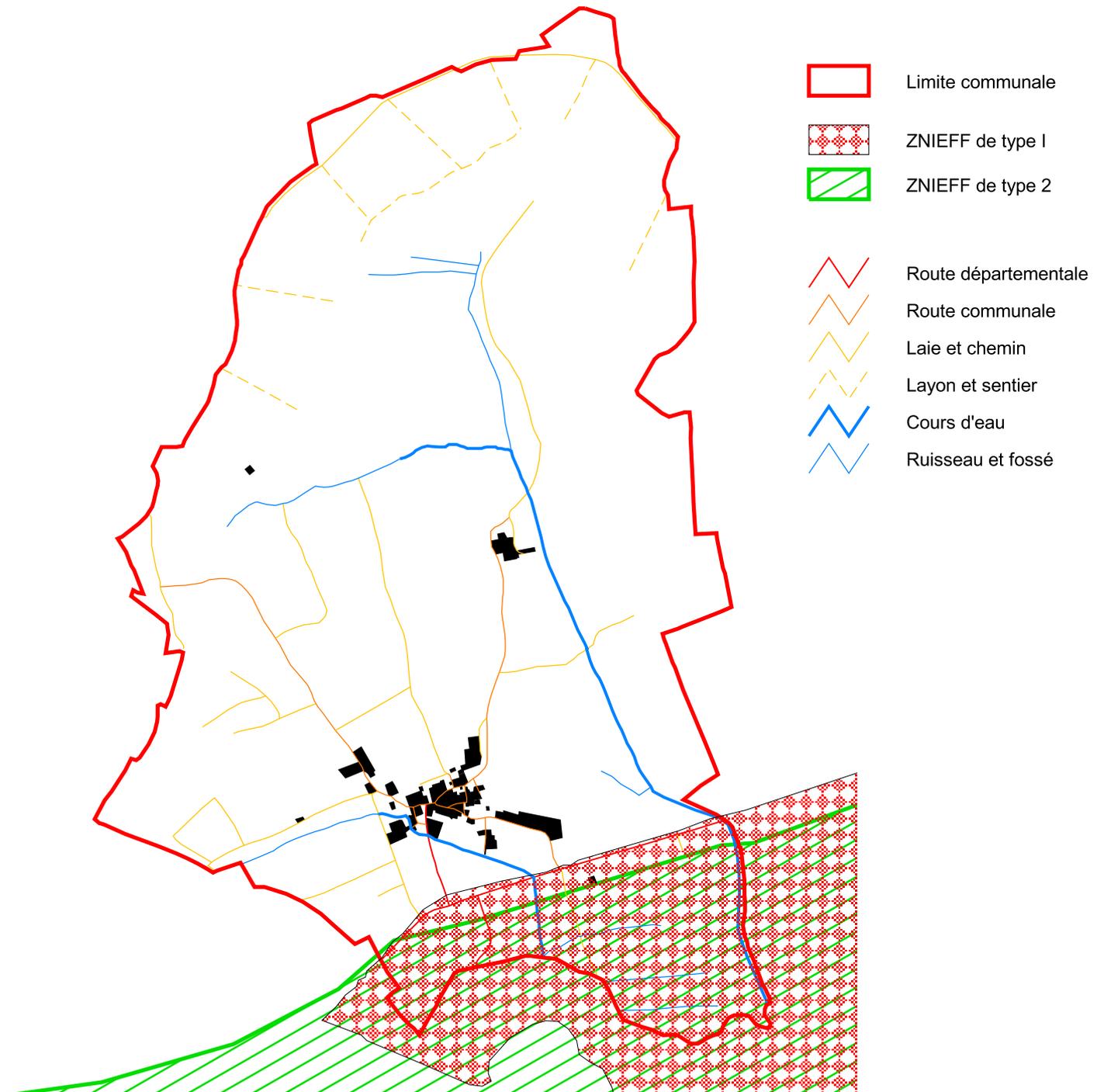
Le détail des périmètres concernant votre commune est précisé dans une fiche en annexe

Périmètres Natura 2000 et ENS : Haraucourt-sur-Seille



Echelle : 1/25 000

Périmètres ZNIEFF : Haraucourt-sur-Seille



Echelle : 1/25 000

NOTICE DE LECTURE DU TABLEAU DE SYNTHÈSE DES VALEURS ÉCOLOGIQUES

Les tableaux de synthèse comportent 4 colonnes et se lisent avec la carte des valeurs écologiques en vis à vis. *De la gauche vers la droite on a :*

Le lieu-dit et le type de milieu : cette colonne comporte les noms propres des lieux-dits avec leur numéro correspondant représenté sur la carte et le type de milieu rencontré.

Le patrimoine naturel : cette deuxième colonne donne une description détaillée du type de milieu rencontré, avec un certain nombre de caractéristiques telles que les espèces remarquables (faune et flore) repérées lors des inventaires de terrain ainsi que leur niveau de protection. C'est principalement cette colonne qui va définir la valeur de l'intérêt écologique de la zone concernée.

Les qualités fonctionnelles et potentialités du milieu : cette colonne complète la précédente et tient compte de l'environnement de la zone mais également du contexte global dans lequel elle s'insère. Les inventaires sont effectués de manière ponctuelle et par échantillonnage représentatif, mais il est fort probable que le milieu contienne d'autres ressources naturelles caractéristiques qui pourraient être inventoriées à un autre moment de l'année ou sur une autre partie de la zone concernée. Par conséquent, on tient compte des potentialités du milieu dans l'attribution de son intérêt écologique final. Par ailleurs, c'est également à ce niveau que seront signalées ou proposés toutes indications concernant la gestion et la protection future de ce secteur.

L'intérêt écologique : cette dernière colonne donne une valeur écologique à la zone concernée en fonction des caractéristiques et qualités du milieu présentées dans les deux colonnes précédentes. Ainsi, on distingue 5 types de valeurs écologiques pour l'Atlas communal relatifs à nos connaissances actuelles sur la faune et la flore du territoire Parc. Cette liste pouvant bien entendu être évolutive.

Sans intérêt remarquable (en blanc) : ce sont des zones qui ne présentent qu'un faible intérêt écologique soit parce que les espèces qui y sont rencontrées sont communes et bien répandues, soit que la zone représente un écosystème pauvre ou dégradé ainsi qu'une biodiversité associée faible (culture intensive, peupleraie...)

Intérêt Local (en jaune) : ce sont des milieux comprenant des espèces dites intéressantes au niveau local et caractérisant un milieu déterminé (ex : prairie à colchiques ...). Ces espèces ne sont pas rares mais cependant assez peu communes, d'où leur intérêt.

Intérêt Parc (en vert) : ce sont des espèces ou des milieux assez peu représentés sur le territoire du Parc par rapport au niveau de protection régional ou national. Leur rareté leur confère donc un intérêt patrimonial particulier et propre au Parc naturel régional de Lorraine (ex : prairie humide à orchidées).

Intérêt Régional (en rouge) : ce sont des milieux où l'on a noté la présence d'espèces ou de milieux rares ou remarquables à l'échelon régional (ex : vallons froids forestiers).

Intérêt National ou International (en violet) : ce sont des espèces et/ou des milieux soit très rares soit en voie de disparition au niveau national voire international (ex : mares salées, prairie à courlis cendré ...).

Tableau de synthèse Haraucourt-sur-Seille

Lieu-dit	Patrimoine naturel	Qualités fonctionnelles et Potentialités du milieu	Intérêt
<p style="text-align: center;">1</p> <p>Prés salés continentaux</p> <p>« Les Grands Roseaux »</p>	<p>Cette zone humide est salée, elle abrite de nombreuses espèces animales et végétales. On y trouve une flore particulière avec des espèces halophiles (qui aiment le sel), on peut citer : le Jonc de Gérard (<i>Juncus gerardii</i>), le Vulpin bulbeux (<i>Alopecurus bulbosus</i>) et le Troscart maritime (<i>Triglochin maritimum</i>), ces deux dernières espèces étant protégées au niveau régional.</p> <p>D'autre part, cette zone accueille, dans les petites dépressions des prairies, le Sonneur à ventre jaune (<i>Bombina variegata</i>), petit crapaud protégé au niveau national et européen.</p> <p>C'est aussi le lieu idéal pour la reproduction du Courlis cendré (<i>Numenius arquata</i>) qui a déjà été observé dans ces parcelles.</p>	<p>Ces prairies qui sont inscrites dans le périmètre Natura2000 « Vallée de la Seille, secteur amont et petite Seille », sont des habitats rares et à protéger au niveau européen. Cette ensemble fait également l'objet d'une Zone d'Intérêt Faunistique et Floristique appelée : « Plaine de Marsal ».</p> <p>Ces prairies sont dans un bon état de conservation ce qui permet le développement de nombreuses espèces remarquables.</p> <p>En terme de gestion un fauchage après le 1^{er} Juillet sans apport de fumure et d'engrais est à préconiser pour maintenir le cortège floristique exceptionnel de ces prairies et favoriser la nidification d'oiseaux comme la Courlis cendré. Pour les prairies de pâture seul le pâturage extensif peut-être envisagé.</p> <p>D'autre part, il serait intéressant de creuser quelques « ornières » de façon à assurer le maintien des Sonneurs à ventre jaune dans ces parcelles.</p> <p>Cf. Fiches : le « Sonneur à ventre jaune », le « Courlis cendré », « Les prés salés » Znieff « Plaine de marsal », Natura 2000 « Vallée de la Seille, secteur amont et petite Seille »</p>	<p>National à International</p>

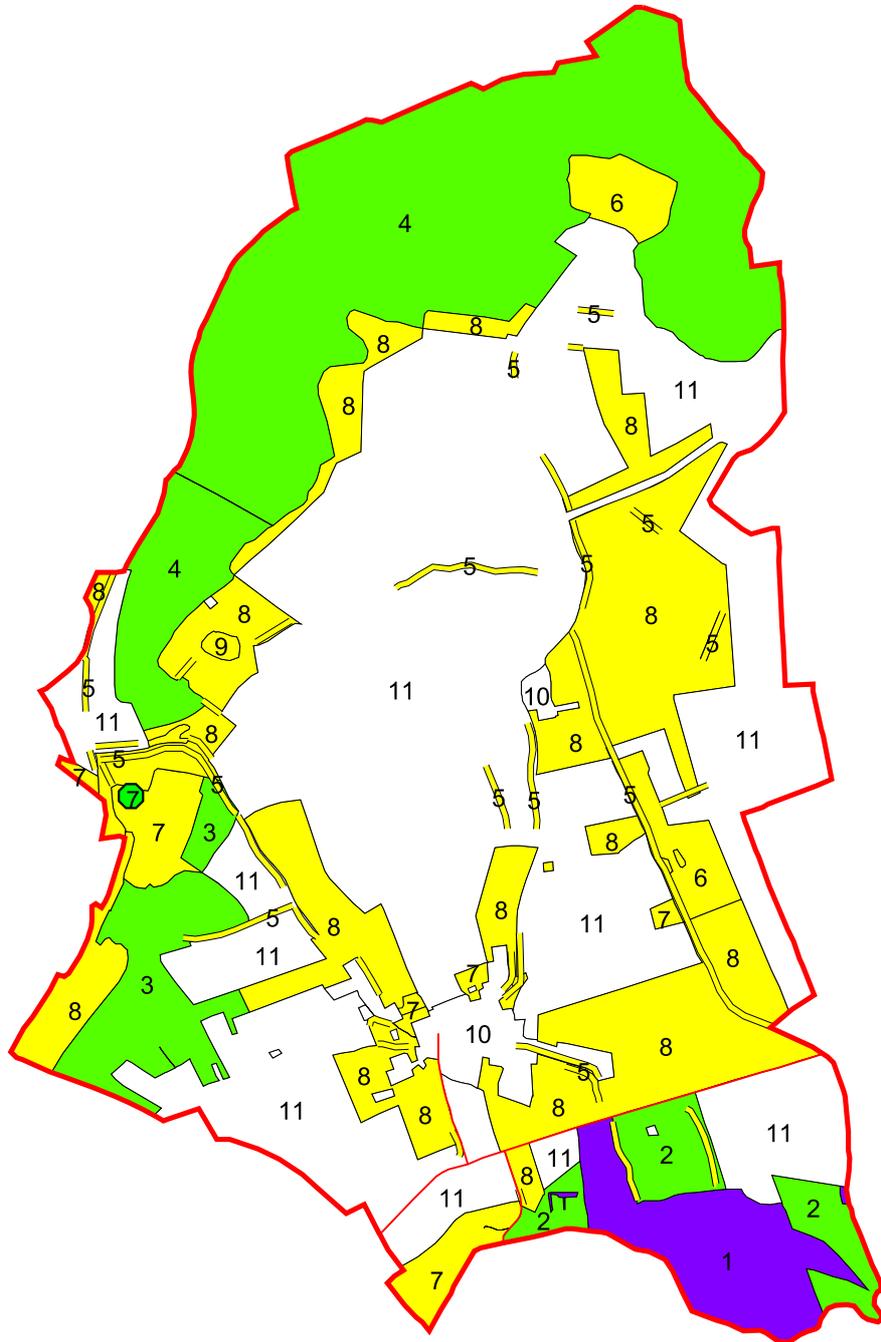
<p>2</p> <p>Prairies humides</p> <p>Autour des prés salés continentaux</p>	<p>La végétation rencontrée dans ces prairies est riche et diversifiée en espèces végétales malgré l'absence d'espèces remarquables. On y trouve des espèces comme la Bourse à pasteur ou la Crételle.</p> <p>La présence de haies le long de ces parcelles est intéressante pour les petits passereaux qui y trouvent gîte et couvert.</p>	<p>Ces prairies sont dans un état de conservation appauvri. Compte tenu du contexte exceptionnel de la vallée de la Seille, des pratiques plus extensives dans ces parcelles seraient intéressantes. Une attention toute particulière devra être mise en œuvre pour maintenir ces parcelles en prairie en limitant les apports organiques pour ne pas nuire aux prés salés avoisinant.</p> <p>Cf. Fiches « Les prairies naturelles », les »Haies ».</p>	<p>Parc</p>
<p>3</p> <p>Mosaïque de vergers, friches, vignes, prairies et boisements.</p> <p>« Les trente jours »</p>	<p>Mosaïque de vergers, de vignes, de friches, et de petits boisements, cette zone est très intéressante du point de vue écologique.</p> <p>Ainsi les vergers composés essentiellement Mirabelliers, Quetschiers, Cerisiers et de Pommiers accueillent une flore banale. Néanmoins, cet ensemble situé au milieu de prairies et de vergers est une zone de refuge pour de nombreux insectes et oiseaux. On y trouve des espèces communes comme le Verdier d'Europe (<i>Carduelis chloris</i>) et le Pic épeiche (<i>Dendrocopos major</i>) qui trouvent de nombreux insectes notamment dans les arbres creux ou mourants. Un oiseau moins commun, le Torcol fourmilier (<i>Jynx torquilla</i>) a pu être observé dans cet ensemble. Cet oiseau en déclin au niveau national pourra faire son nid dans la cavité d'un arbre fruitier et nourrir sa nichée avec les nombreux insectes du verger. Tous ces oiseaux sont protégés au niveau national.</p>	<p>Dans cet ensemble, on note la présence de zones de friches et de boisements qui sont d'anciens vergers abandonnés. L'entretien des vergers évite ce type de transformation qui est très dommageable au niveau de la biodiversité. En effet, la fermeture de ces milieux ouverts entraîne une banalisation des milieux qui implique une banalisation de la flore et la faune qui y sont inféodées. Par endroits, il serait nécessaire de réouvrir ces milieux.</p> <p>Enfin, le maintien de quelques arbres morts dans les vergers favoriserait l'accueil d'oiseaux plus rares comme le Rouge queue à front blanc protégé en France et en déclin au niveau national.</p> <p>Cf. Fiches « Vergers traditionnels », le « Torcol fourmilier ».</p>	<p>Parc</p>

<p>4</p> <p>Forêt de versant et zones de régénération</p> <p>Forêt domaniale de Bride et Koeking</p>	<p>Ce milieu renferme un cortège floristique habituel avec le Hêtre, le Charme,... on y trouve aussi certaines espèces herbacées et arbustives comme l'Épiaire des bois ou le Chèvrefeuille. On notera aussi la présence de stations de Lis martagon, espèce remarquable en plaine.</p> <p>Au niveau de la faune, on peut y rencontrer dans les ornières, le Triton palmé (<i>Triturus helveticus</i>), protégé au niveau national. On note aussi la présence du Pic noir (<i>Dryocopus martius</i>), du Roitelet triple bandeau (<i>Regulus ignicapillus</i>) ou encore du Pouillot véloce (<i>Phylloscopus collybita</i>). Toutes ces espèces avifaunistiques sont protégées au niveau national.</p>	<p>Cette forêt possède une diversité importante, notamment au niveau de la faune qui y trouve un endroit pour s'alimenter et se reproduire.</p> <p>Des prospections plus approfondies concernant le Pic cendré et le Gobemouche à collier seraient à effectuer sachant qu'ils ont été entendus sur les communes voisines dans ce même massif forestier.</p> <p>Cf. Fiches « Le milieu forestier », « Le Gobemouche à collier », « Le Triton palmé ».</p>	<p>Parc</p>
<p>5</p> <p>Haies, ripisylves</p> <p>Epars sur la commune</p>	<p>Les Rosiers des chiens, les Fusains d'Europe et les Aubépines forment ces boisements linéaires. Le Moineau friquet (<i>Passer montanus</i>), le Bruant jaune (<i>Emberiza citrinella</i>) tous deux protégés au niveau national, ou la Pie grièche écorcheur (<i>Lanius collurio</i>) protégée aux niveaux national et européen y habitent. Ces habitats sont aussi le gîte de papillons comme le Machaon dont la chenille se développe sur les ombellifères bordant ces linéaires. Enfin, il serait possible d'apercevoir le Martin pêcheur (<i>Alcedo atthis</i>) protégé au niveau national et européen, au dessus des cours d'eau, même s'il n'a pas pu être observé lors des prospections. Ces linéaires sont bordés par de nombreux Saules accompagnés d'une végétation humide composée notamment de Populage des marais et d'Iris faux-acore.</p>	<p>Ces petits milieux sont à préserver tout d'abord parce qu'ils servent de refuge à une faune nombreuse mais aussi parce qu'ils ont un rôle majeur de corridor écologique. En effet, ces linéaires vont faire le lien entre plusieurs milieux et ainsi rendre accessible des territoires de chasses, de repos, et de reproduction à de nombreux animaux.</p> <p>Ces éléments ont également un rôle paysager, brisant la monotonie des cultures et, dans le cas des ripisylves, un rôle de maintien des berges des cours d'eau.</p> <p>Cf. Fiches «La Pie grièche écorcheur », « Les Haies », « Le cours d'eau et sa ripisylve ».</p>	<p>Local</p>

<p>6</p> <p>Prairies de fauche moyennement humides</p>	<p>Ces prairies abritent un cortège floristique assez classique avec des espèces typiques des milieux frais comme la Centaurée jacée, la Consoude ou encore le Lychnis fleur de coucou.</p> <p>La faune y est aussi diversifiée mais reste classique avec le lièvre, le chevreuil, des papillons comme le Paon de jour mais aussi l'Hirondelle rustique (<i>Hirunda rustica</i>) et la Buse variable (<i>Buteo buteo</i>), ces deux derniers étant protégés au niveau national.</p>	<p>Le caractère humide de ces prairies offre des potentialités importantes en terme de biodiversité. Malheureusement, ce caractère est de plus en plus rare du fait de certaines pratiques agricoles comme le drainage.</p> <p>Une gestion plus extensive de ces parcelles permettrait le retour d'espèces plus rares ; ce qui renforcerait l'intérêt de ces prairies.</p> <p>Cf Fiches : Le « Lychnis leur de coucou », « Le Lièvre » « Les prairies naturelles ».</p>	<p>Local</p>
<p>7</p> <p>Boisements divers</p> <p>« Marie au bois » Epars sur la commune</p>	<p>La strate arborée de ces boisements est constituée principalement de Charmes, et de Chênes pédonculés. La strate herbacée quand à elle se compose d'Anémone sylvie, de Primevère élevée ou encore de Pervenche. Ils accueillent aussi des oiseaux comme le Pouillot véloce (<i>Phylloscopus collybita</i>) et le Pic Vert (<i>Picus viridis</i>), espèces protégées au niveau national.</p>	<p>Ces boisements ont un rôle fonctionnel important, ils apportent un élément supplémentaire à la mosaïque des milieux.</p> <p>La pratique d'activités motorisées est à proscrire dans ce boisement pour préserver la biodiversité présente.</p>	<p>Local</p>
	<p>Le Sonneur à ventre jaune (<i>Bombina variegata</i>), protégé au niveau national et européen a été rencontré au lieu dit « Marie au bois ».</p>	<p>Les ornières offrent au Sonneur à ventre jaune la possibilité de se reproduire, il faudra en tenir compte dans la gestion de ce boisement.</p> <p>Cf Fiches : Le « Sonneur à ventre jaune »</p>	<p>Parc</p>
<p>8</p> <p>Prairies de pâture</p> <p>Epars sur la commune</p>	<p>Ces prairies ont une flore peu diversifiée. On retrouve notamment l'Achillée millefeuille, le Lotier corniculé ou encore le Céraiste commun.</p> <p>Ces milieux sont fréquentés par le Milan noir (<i>Milvus migrans</i>) ou la Buse variable (<i>Buteo buteo</i>), qui y trouvent là un bon terrain de chasse. Ces deux espèces sont protégées en France</p>	<p>Ces prairies sont trop pâturées pour permettre le développement d'espèces plus rares.</p> <p>Cf Fiche : « Achillée millefeuilles »</p>	<p>Local</p>

<p>9</p> <p>Etang</p> <p>Nord de « le haut champ »</p>	<p>Hormis les quelques arbres qui l'entourent, cet étang conçu pour la pêche n'a pas beaucoup d'intérêt pour la flore et pour la faune.</p>	<p>La création de roselières et de berges en pente douce sur une partie de cet étang, permettrait le développement de nombreuses espèces d'amphibiens et pourrait être le refuge de nombreux oiseaux.</p> <p>Cf. Fiche « Les Etangs »</p>	<p>Local</p>
<p>10</p> <p>village</p>	<p>Plusieurs granges et habitations du village sont le gîte d'une petite Chauve-souris, la Sérotine commune (<i>Eptesicus serotinus</i>). Les Hirondelles des fenêtres (<i>Delichon urbica</i>) et les Hirondelles rustiques (<i>Hirundo rustica</i>) trouvent elles aussi gîte et couvert dans ce village. Toutes ces espèces sont protégées au niveau national.</p>	<p>Si vous pensez héberger des chauves-souris chez vous, contactez le Parc pour expertise.</p> <p>Cf. Fiche « Les Chauves-souris ».</p>	<p>Faible</p>
<p>11</p> <p>Culture</p> <p>Principalement au nord de la D 38</p>	<p>La flore de ces milieux est très pauvre. Ces zones forment le territoire de chasse pour le Milan noir (<i>Milvus nigrans</i>) protégé en Europe et la Buse variable (<i>Buteo buteo</i>), rapace protégé en France. L'Alouette des champs fréquente aussi fréquemment ces lieux.</p>	<p>Face au déclin de la flore lié aux pratiques agricoles, un emploi plus modéré de traitements phytosanitaires notamment en bordure de parcelles serait à préconiser.</p> <p>Cf. Fiche « Plantes messicoles ».</p>	<p>Faible</p>

Valeurs écologiques : Haraucourt-sur-Seille



-  Limite communale
-  Route départementale
-  Sans Intérêt remarquable
-  Intérêt local
-  Intérêt parc
-  Intérêt régional
-  Intérêt national à international



0 500 1000 1500 Mètres

Echelle : 1/25 000



QUELS ANIMAUX

PEUT-ON OBSERVER

A HARAUCOURT-SUR-SEILLE ?



Le Paon du jour (*Inachis io*)

Facilement reconnaissable avec ses ocelles sur fond rouge, c'est un des papillons les plus présents en Lorraine. Il se rencontre dans tout les milieux - Photo : AS. Chaplain



La Grenouille verte (*Rana esculenta*)

Amphibien très commun en Lorraine habitant les zones humides de tout type. Elle se nourrit d'insectes qu'elle capture avec sa langue. - Photo : R. Joncour



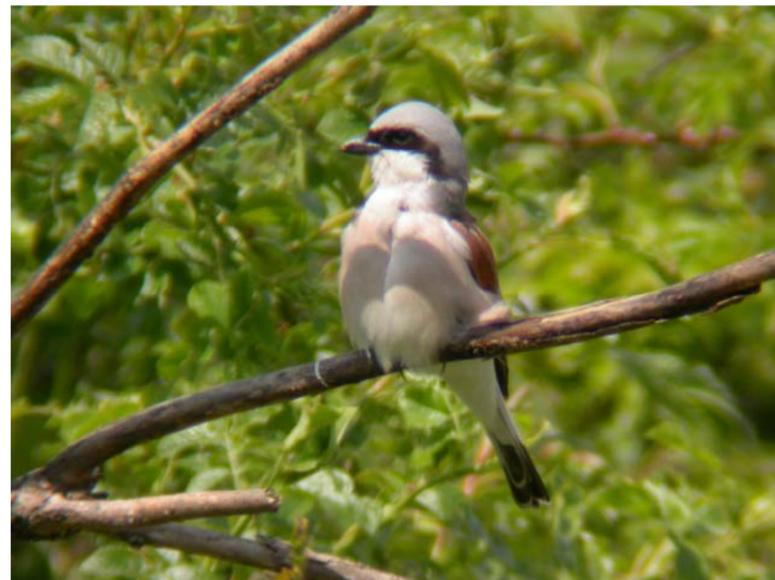
Le Chevreuil

(*Capreolus capreaolus*)

Le plus petit et le plus commun de nos cervidés, il vit en forêt mais fréquente aussi les cultures et les prairies. Actif au crépuscule, le Faon est moucheté de blanc, alors que les adultes sont brun-roux. - Photo : Pnrl

La Pie grièche écorcheur (*Lanius collurio*)

Le bocage constitue son biotope de prédilection, mais elle habite aussi les friches agricoles. Souvent postée sur un perchoir à surveiller son territoire à l'affût de la moindre proie, elle se nourrit exclusivement d'insectes. Son dos est brun-roux et elle a un aspect de petit rapace. - Photo : J. Branciforti



Le Blaireau (*Meles meles*)

Plus gros de nos mustélidés, le Blaireau habite un terrier dans un bois ou en lisière. Strictement nocturne, il est assez commun en Lorraine - Photo : F. Schwaab



Le Moineau friquet (*Passer montanus*)

Moins commun que son cousin le moineau domestique, on le rencontre dans les fermes, et le bocage. Il se reconnaît à sa calotte marron et la petite virgule noire sur le bas de la joue. Fréquent en Lorraine. - Photo F. Schwaab



Le Pic épeiche (*Dendrocopos major*)

Le plus gros de nos pics bigarrés, son plumage est noir et blanc avec un croupion rouge. Habite les bois, les forêts, le bocage, les parcs et jardins. - Photo : J.Branciforti

QUELLES PLANTES

PEUT-ON OBSERVER

A HARAUCOURT-SUR-SEILLE ?

La Laïche des rives (*Carex riparia*)

Grande plante verte à épi mâle noir et épi femelle jaune brun. Habite les bords



Le Lychnis fleur-de-coucou (*Lychnis flos-cuculi*)

Plante vivace assez grande, ramifiée à fleurs roses pâles à foncées très découpées. Habitante typique des prairies peu humides et humides. Fleurit de mai à août. Assez commune en Lorraine. - Photo : Y. Bernard



La Parisette (*Paris quadrifolia*)

Plante vivace glabre, à 4 feuilles ovales et à fleur solitaire étoilée vert-jaunâtre. Le fruit a l'aspect d'une baie noire. Elle fleurit en mai-juin dans les sous-bois sur calcaire. - Photo : A. Hertz



La Colchique d'automne (*Colchicum autumnale*)

Plante vivace assez basse fleurissant en automne avant l'apparition des feuilles. Fleur rose à lilas pourpre. Habite les prairies humides - Photo : AS. Chaplain



Le Bugle rampant (*Ajuga reptans*)

Petite plante poilue, à fleurs bleu-violet, rampante. Elle fleurit entre avril et juin dans les bois, les terrains vagues sur calcaire. - Photo : I. Godé



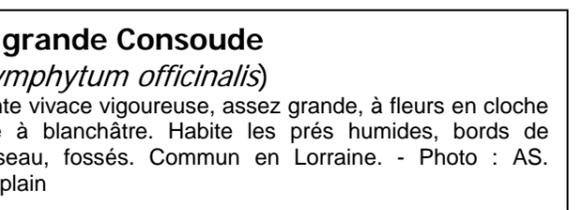
Le Sureau noir (*Sambucus nigra*)

Arbuste de taille moyenne habitant les haies et les bois. Ses baies noires sont utilisées pour faire du champagne et de la gelée. Ses feuilles dégagent une odeur fétide qui le caractérise. - Photo : PnrL



La grande Consoude (*Symphytum officinalis*)

Plante vivace vigoureuse, assez grande, à fleurs en cloche rose à blanchâtre. Habite les prés humides, bords de ruisseau, fossés. Commun en Lorraine. - Photo : AS. Chaplain



Parc naturel régional de Lorraine
Logis Abbatial – Rue du Quai
BP35
54702 PONT-A-MOUSSON



Mission «Observatoire du patrimoine naturel »

Chargée de mission

Anne-Sophie CHAPLAIN : 03 83 84 25 36